



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N° 7 DU SAMEDI 05/10/2024

Réunion du 30 septembre 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

CANDIDATURE ORGANISATION COUPE DE LA LOIRE

Les clubs intéressés par l'organisation des demi-finales de la Coupe de la Loire (Seniors) ou finales de la Coupe de la Loire (Valeyre/Léger, Féminines, Seniors) sont priés d'adresser leur candidature auprès de la Commission Seniors avant le 31 décembre 2024, dernier délai. Les complexes sportifs doivent respecter le cahier des charges des demi-finales et finale de la Coupe de la Loire.

COURRIERS RECUS

Loire Sornin : refus d'avancer la rencontre de Coupe de la Loire du 29 septembre ; refus d'avancer la rencontre de D1 du 6 octobre.

Bonson St Cyprien : changement de terrain en Coupe Valeyre/Léger du 29 septembre.

Forez Roannais : changement de terrain en Coupe Valeyre/Léger du 29 septembre.

St Marcellin en Forez : problème d'horaires de matchs, le 10 novembre.

St Priest en Jarez : modification d'horaire en D3 Poule C du 20 octobre.

Chateauneuf : changement d'horaire en Coupe Valeyre/Léger du 29 septembre.

St Anthème : déclare forfait en Coupe de la Loire, le 29 septembre : transmis aux « Règlements »

Montagnes du Matin : changement de terrain en D2 Poule B du 6 octobre.

M. Thierry GRESS (arbitre) : confirmation du score en Coupe Valeyre/Léger du 29 septembre.

Andrézieux Bouthéon : changement de terrain en D3 Poule C pour le 6 octobre.

Roannais Foot 42 : changements de terrain et heure, en D1 et D2 Poule B pour le 6 octobre.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32^{ème} de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).

Les clubs qui sont déjà engagés en coupe Valeyre/Léger sont priés de se reporter au texte réglementaire ci-dessus et modifier leur engagement dans le cas contraire.

COUPE DE LA LOIRE – COUPE VALEYRE/LEGER

Le 3^{ème} tour de la Coupe de la Loire, initialement prévu le week-end des 12 et 13 octobre, est annulé et remplacé par un tour de cadrage de la Coupe Valeyre/Léger. Tous les clubs concernés sont priés d'en prendre bonne note. De ce fait, le 2^{ème} tour de la Coupe Valeyre/Léger, initialement prévu le week-end des 21 et 22 décembre, est annulé.